

Règlement

L'inscription aux 10 km des boucles de l'acier implique la connaissance et l'acceptation du règlement général aux règlements FFA.

Toutes les courses sont ouvertes aux licenciés et non licenciés à la FFA, hommes et femmes et se feront à allure libre.

Le départ du 10 km se fera, Parc Charles de Gaulle. Pour les 500 m et 1 km les départs se feront sur le stade (piste ou main courante suivant condition atmosphériques)

Arrivée de toutes les courses au stade municipal.

Droits d'engagement: 500 m et 1 km gratuit, 10 km : 8 € et 10 € après le 03 avril 2014.

Renseignements et inscriptions: sur le site du club www.athleloc.com et par courrier FOC Athlétisme 17, rue de la ruhe 57190 Florange.

Limite des inscriptions 1 heure avant les courses. Le bulletin devra être accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre du FOC Athlétisme uniquement, pour être valable au plus tard le jeudi 03 avril 2014.

Retrait des dossards et inscriptions au gymnase municipal le samedi 05 avril 2014 de 15 h à 18 h et le dimanche de 8 h à 9 h pour le 10 km. Les participants mineurs non licenciés à la FFA devront être munis à l'inscription d'une autorisation parentale et d'un certificat médical conforme de moins d'un an pour participer aux épreuves.

Imperatif: Pour les courses de jeunes les inscriptions seront closes 30 mn avant le départ de la course.

Vestiaires, douches, sanitaires non gardés sont mis à disposition des coureurs. L'organisateur décline toutes responsabilités en cas de vol ou détériorations.

Contrôle: Des commissaires de course sont chargés de veiller à la régularité de l'épreuve sur l'ensemble du parcours.

Sécurité: Assurée par les signaleurs, par la police municipale, un médecin et la protection civile. Les vélos, rollers etc ... sont interdits sur le circuits.

La circulation automobile est réglementée par un arrêté municipal sur le parcours.

Parcours: Deux boucles en ville, entièrement goudronnées et balisées sans grosse difficulté. Tous les kilomètres seront indiqués et marqués au sol.

Ravitaillement au passage du 5^{ème} km et à l'arrivée.

Dossards: Ils devront être portés devant en entier, tenus par au moins deux épingles, non fournies.

Assurance: Responsabilité civile, les organisateurs seront couverts par une police d'assurance souscrite auprès de la compagnie SwissLife Assurances, cabinet Galgan Patrice à Florange.

Individuel accident: les licenciés bénéficieront des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence FFA. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

Classement et récompenses: Tous les participants seront récompensés. Pour les courses 500 m et 1 km les 3 premiers garçons et filles de chaque catégorie seront récompensés par une coupe. Pour le 10 km, il sera établi un classement scratch et seront récompensés les trois premiers de chaque catégorie hommes et femmes ainsi que les trois premières équipes de 4 coureurs.

Départ: L'organisateur peut différer le départ d'une heure en cas d'intempéries.

Antidopage: Le contrôle antidopage s'effectuera au gymnase municipal.



Dimanche,
06 avril 2014



2^{ème} édition

Qualificatif France

10 km

des boucles de l'acier



10 Heures



Stade Municipal Serge Zenier, Avenue de Lorraine

57190 FLORANGE



VAL DE FENSCH
Communauté d'Agglomération



Programme

Samedi 05 avril 2014 : Gratuit

Marche nordique 9 h 00 – 11 h 00 : Départ gymnase municipal

Dimanche 06 avril 2014

10 h 00 10 Km des boucles de l'acier (1998 et avant)

2 boucles

10 h 05 Eveil athlétique G/F (2005/2006)

500 m : Piste

10 h 20 Poussins / Poussines (2003/2004)

1000 m : Piste

10 h 45 Benjamins et Benjamines (2001/2002)

1000 m : Piste

10 h 55 Minimes Garçons et Filles (1999/2000)

1000 m : Piste

11 h 30 Podium

Retrait des dossards et inscriptions au stade municipal de Florange

le samedi 05 avril 2014 de 15 h à 18 h et le dimanche de 8 h à 9 h pour le 10 km



Bulletin d'inscription



Le 10 km des boucles de l'acier de Florange le **06 avril 2014**.
A renvoyer **avant le jeudi 03 avril 2014** avec le règlement à l'ordre du FOC Athlétisme.

Réservé à l'organisateur

Dossard n°

Nom :

Prénom :

Sexe : (M/F)

Né(e) le :

Nationalité :

N° de licence FFA :

Club FFA :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Téléphone :

@mail :

La présentation de la licence FFA est obligatoire à l'inscription.
Pour les personnes qui ne sont pas licenciés à la FFA, ils devront fournir un certificat médical, daté de moins d'un an au jour de la course et qui atteste de la non contre indication à la pratique de la course à pied en compétition.
Je reconnais avoir lu et adhère entièrement au règlement général du 10 km des boucles de l'acier de Florange et j'accepte que mon nom, prénom et photos prises au cours de la manifestation figurent dans les médias à l'issue de la course.

Autorisation parentale pour les mineurs

Je soussigné M ou Mme :

Responsable légal autorise mon enfant :

Date :

Signature :

Inscription : sur le site : www.athleloc.com

FOC Athlétisme : 17 rue des ruches 57190 Florange : patrick.scheins@orange.fr

